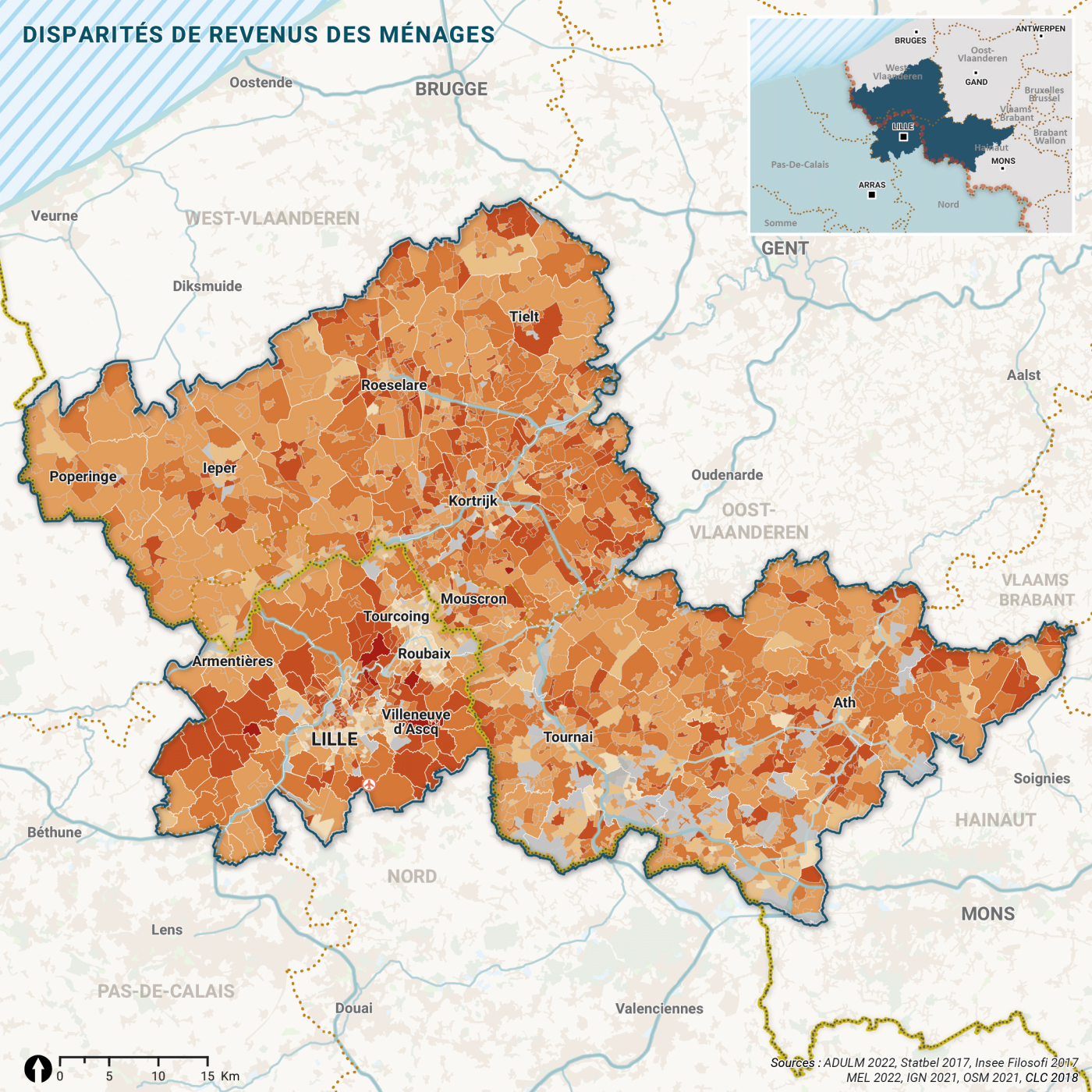


DISPARITÉS DE REVENUS DES MÉNAGES



L'indicateur est le rapport du revenu observé des ménages dans chaque territoire par rapport à la médiane nationale en 2017

France : revenu médian par unité de consommation
Belgique : revenu médian par déclaration

- moins de 25
- de 25 à 75
- de 75 à 90
- de 90 à 110
- de 110 à 125
- de 125 à 175
- plus de 175

Valeurs de référence
Revenu fiscal France : 21620€
Belgique : 24772€

Secret statistique

Note de lecture : L'indicateur permet de situer les territoires infracomunaux par rapport à un niveau de revenu médian des ménages national. Plus l'indicateur est élevé, plus le territoire (secteur/Iris) se caractérise par un revenu médian des ménages supérieur à la médiane nationale (Belgique/France) et inversement.

- Frontière France/Belgique (Fr/B)
- Zonage d'étude
- Limite communale (Fr)/ Nouvelle commune (B)
- Limite d'Iris* (Fr)/ Secteur statistique (B)